

OBJECTIFS

- Accompagner les enseignant·e·s dans la transformation et/ou expérimentation de nouvelles pratiques pédagogiques (définir les objectifs d'un cours, le scénariser, créer une grille critériée pour une évaluation, concevoir des activités interactives, etc.).
- Accompagner les enseignant·e·s dans leur démarche de développement professionnel.

Une séance d'analyse-conseil dure environ trois heures. Elle est guidée par deux conseillères pédagogiques (désormais CP) et permet d'examiner des points particuliers que l'enseignant·e souhaite explorer.

MARCHE À SUIVRE

AVANT

- Cibler le cours à transformer et identifier l'angle d'attaque (intentions, besoins ou problématiques identifiés) ;
- Fournir aux CP des informations disponibles sur le cours : syllabus, scénarisation, photocopiés, diaporama, maquette, etc.
- Prendre connaissance des ressources disponibles en ligne sur le site.

PENDANT

Matériel à apporter

- les supports pédagogiques des ateliers de formation : notes personnelles, livret de ressources et autres documents fournis ;
- le syllabus de cours ;
- l'ébauche de scénarisation pédagogique ;
- tous les questionnaires qui auraient dû être soumis aux étudiants pour évaluer vos enseignements.

Ces documents peuvent également être au format numérique. Les salles réservées pour les accompagnements sont équipées d'écran pour la vidéoprojection.

Le cadre

L'accompagnement est une session de travail collaborative entre l'enseignant·e et les conseillères. Le cadre reste confidentiel, bienveillant et la séance est adaptée en fonction de l'enseignant·e, de son niveau, mais également de sa demande et de ses besoins afin que cette dernière puisse "innover" (ref. Berthiaume) dans sa pédagogie, en d'autres termes, effectuer "un pas de plus" dans ses pratiques d'enseignement.

Fonctionnement de l'accompagnement

- **Étape 1** : clarification de la demande de l'enseignant·e : contexte, motivation, objectifs, attentes, besoins, public visé, contraintes identifiées (matérielles, institutionnelles, etc.) ;
- **Étape 2** : définition du projet de transformation : retour sur les expériences d'enseignement passées, définir une problématique, formuler des hypothèses (pistes de résolution à chercher dans les ateliers de formation) et identifier des solutions et autres pistes de réflexion et de travail ;
- **Étape 3** : co-construction d'une scénarisation pédagogique pour la séance cible ;

- **Étape 4** : planification une deuxième séance de travail (si nécessaire) ;
- **Étape 5** : identification de potentiels pistes d'évaluation de cette transformation : questionnaire pour les étudiants (EEE) pour un éventuel bilan personnel sur leurs apprentissages (à titre d'exemple, non obligatoire).

APRÈS

- s'appropriier la scénarisation créée : il est bien sûr possible d'y apporter des modifications, de l'améliorer, l'accompagnement ayant lieu (en général) un mois avant l'observation, il est recommandé de ne pas hésiter à l'améliorer en cours de route. Ne pas hésiter à renvoyer la nouvelle version aux CP pour un feedback constructif et établir une version définitive avant l'observation ;
- envoyer la version finale de la scénarisation aux CP (si modification).